

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 14 janvier 2019, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

- le règlement **AO-423** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (AO-2)* ». L'objet dudit règlement vise à modifier la composition et la durée du mandat des membres du CCU.
- le règlement **AO-424** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet dudit règlement vise à agrandir la zone d'arrêt interdit sur le côté sud de l'avenue Ducharme, entre les avenues Davaar et McEachran.
- le règlement **AO-425** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet dudit règlement vise à déplacer temporairement la zone de stationnement réservé aux autobus scolaires de l'avenue Manseau vers l'avenue Outremont.
- le règlement **AO-426** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet dudit règlement vise l'implantation d'une zone de stationnement réservé aux autobus scolaires sur le côté est de l'avenue Querbes, entre les avenues Elmwood et Fairmount, le long de la cour d'école François-Michelle.
- le règlement **AO-427** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet dudit règlement vise l'implantation d'une zone de débarcadère sur le côté ouest de l'avenue Claude-Champagne.
- le règlement **AO-428** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet dudit règlement vise l'implantation d'une zone de débarcadère sur le côté est de l'avenue Bloomfield, entre les avenues Van Horne et Ducharme.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 18 janvier 2019

La Secrétaire de l'arrondissement,
Marie-France Paquet, avocate

